



République française
Mairie de Barraux

Commune de Barraux

ESPACE JEUNES
11/17ans

PROJET
PEDAGOGIQUE
2020/2021



Le projet éducatif, une philosophie

Le projet éducatif représente pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative un cadre de références qui définit la politique éducative locale.

Le projet éducatif doit donner un maximum d'atouts à chaque enfant pour lui assurer les moyens de son émancipation et de son implication citoyenne. Les actions qui seront conduites doivent permettre la socialisation des jeunes en y développant les notions de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité. Les structures éducatives doivent promouvoir le « vivre ensemble » et, de ce fait, garantir l'égalité entre tous et toutes.

Le projet éducatif en action

A partir du projet éducatif, le secteur jeunes doit définir son propre projet pédagogique, document de référence pour l'équipe d'animation guidant le professionnel dans ses actions et ses actes au quotidien.

A ce sujet, le projet éducatif territorial donne quelques repères, à savoir de :

- Développer les actions favorisant le « vivre ensemble » ;
- Développer le partenariat local ;
- Développer des actions citoyennes

Pour conclure, le projet éducatif a pour but de préparer l'enfant à être un citoyen actif et responsable.

Public : 11/13 ans et 14/17 ans

Tranches d'âge	Besoins et aspects psychologiques	Comportements sociaux
<p>11/13 ans Préadolescents</p>	<p>Variations d'humeur Désir d'indépendance Esprit négatif Différence de maturité importante entre les filles et les garçons</p>	<p>Recherche de l'ami Flirts Importance de la valorisation sociale Besoin d'un guide Identification aux idoles Opposition aux valeurs et structures de la vie (famille, école,...)</p>
<p>14/17 ans Adolescents</p>	<p>Volonté de puissance Volonté des filles de séduire Besoin de modèles sociaux Recherche de paradis artificiels Pas de projection dans l'avenir</p>	<p>Regroupement par affinités Création de couples durables Sentimentalisme profond Inquiétude vis-à-vis de l'avenir</p>

Les objectifs pédagogiques doivent guider l'équipe d'animation dans la mise en place du plan d'actions et sur l'attitude à tenir face aux jeunes. Pour aborder la définition des objectifs fixés par l'équipe d'animation, je vais procéder par thématique. Les 3 premières sont principales.

AUTONOMIE ET PRISE D'INITIATIVES

- Favoriser l'expression des jeunes dans le choix et l'élaboration des activités afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs ;
- Favoriser les activités sportives et culturelles de valorisation de soi et de dépassement de soi ;
- Responsabiliser et unir les jeunes autour d'un projet commun ;
- Développer le management participatif auprès des enfants, c'est-à-dire laisser les jeunes agir ;
- Accompagner les jeunes à s'investir dans la vie associative et à la création d'association.

RESPECT

- Respecter les règles de vie, en créant un règlement avec les adolescents ;
- Respecter le matériel mis à disposition ;
- Sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement.

CITOYENNETE ET VIVRE ENSEMBLE

- Développer l'apprentissage du civisme, de la citoyenneté ;
- Développer les actions de solidarité et de « vivre ensemble » ;
- Permettre aux jeunes de la commune et de chaque quartier de se rencontrer ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre, et dans la découverte d'activités nouvelles ;
- Développer l'apprentissage par le mérite ;
- Apprendre à gérer un budget.

Hygiène et prévention des risques

- Apprendre ou réapprendre les règles d'hygiènes élémentaires ;
- Impliquer les jeunes dans les tâches ménagères après chaque repas ainsi que dans le nettoyage du minibus ;
- Sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques ;
- Développer des actions de prévention et d'information ;
- Se déplacer dans la commune pour aller à la rencontre des adolescents, pour discuter et/ou proposer une activité.

Loisirs

- Proposer des activités puisées dans la richesse du tissu associatif local, afin qu'un enfant intéressé par l'activité puisse facilement réinvestir cette dernière dans le cadre privé ;
- Proposer des activités permettant aux jeunes d'acquérir une culture générale sur leur ville, département, et région ;
- Développer des activités de créativité ;
- Faire découvrir ou redécouvrir une activité.

Epanouissement

- Les activités doivent permettre de favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant tant au niveau moteur que psychologique.

A la différence de l'objectif pédagogique, l'objectif structurel est orienté sur le fonctionnement de la structure et non pas sur l'adolescent. L'équipe d'animation a 2 fonctions :

- Une fonction pédagogique : elle est mise en avant lors du contact avec le public et dans le choix des activités.
- Une fonction de « gestionnaire/développeur » : elle est centrée sur l'organisation de l'accueil de loisirs et sur son environnement.

Définition des objectifs :

Etablir des partenariats et s'ouvrir vers l'extérieur

- Rencontrer d'autres structures adolescentes du secteur ;
- Travailler en collaboration avec le tissu associatif local ou des intervenants extérieurs quand l'activité le nécessite ;
- Etablir des partenariats internes entre services municipaux ;
- Travailler en collaboration avec les établissements scolaires.

Impliquer les familles dans le centre

- Informer les parents sur les activités de l'accueil de loisirs et sur son fonctionnement ;
- Demander l'avis des parents sur le fonctionnement du centre (avis consultatif) ;
- Faire participer les parents à certaines actions du centre.

Favoriser l'accessibilité et mieux communiquer

- Proposer des activités à un prix modeste pour que chacun puisse accéder aux loisirs. Il s'agit de faciliter l'accès aux actions éducatives ;
- Communiquer sur les activités de la structure ;
- Proposer des animations en s'appuyant sur les espaces publics pour attirer de nouveaux adolescents (ex : terrains de sport).

Les activités doivent être déterminées à partir :

- des objectifs fixés dans le projet éducatif et pédagogique, décrits précédemment
- des caractéristiques physiques et psychologiques des adolescents, définies précédemment
- des moyens financiers, matériels et humains

Les activités doivent permettre, dans un premier temps, de participer au développement intellectuel et physique de l'enfant. Dans ce cadre, les activités proposées seront d'ordres sportifs, culturels, artistiques et scientifiques. Elles tentent aussi de placer le jeune au centre de l'organisation afin que celui-ci soit acteur de ses loisirs. Dans un second temps, on doit développer chez l'adolescent des conduites citoyennes et responsables : respect des règles, respect de l'environnement, respect d'autrui, respect d'un budget. Cet aspect renvoie notamment au règlement intérieur et à l'attitude de l'animateur (voir annexes).

Fonctionnement de la structure en période scolaire

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Fonctionnement actuel				18h30 à 22h (variable selon l'activité)

Fonctionnement de la structure en période de vacances scolaires

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De 14h à 18h				
Variable selon les activités. Variable selon les activités – L'ouverture tend à s'allonger en proposant un accueil à la journée.				

L'accueil est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans, une semaine à chaque période de petites vacances scolaires. Aux vacances d'hiver et pendant la période estivale, le service propose des séjours et mini-séjours. Durant l'été, il est proposé aux adolescents des activités quand l'espace jeunes 6-11 ans n'est pas en mini-camp. Le planning d'ouverture de l'Espace Jeunes est transmis aux familles à la rentrée, courant septembre/octobre. Il est transmis via le cahier de liaison de l'école.

En période scolaire, les vendredis soirs

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'expression des jeunes dans le choix et l'élaboration des activités afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs ;
- Favoriser les activités sportives et culturelles de valorisation de soi et de dépassement de soi.
- Responsabiliser et unir les jeunes autour d'un projet commun ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre, et la découverte d'activités nouvelles.
- Proposer des activités puisées dans la richesse du tissu associatif local, afin qu'un enfant intéressé par l'activité puisse facilement réinvestir cette dernière, dans le cadre privé ;
- Proposer des activités permettant aux jeunes d'acquérir une culture générale sur leur ville, département, et région ;
- Faire découvrir ou redécouvrir une activité.

Objectifs structurels :

- Rencontrer d'autres structures adolescentes du secteur ;
- Travailler en collaboration avec le tissu associatif local ou des intervenants extérieurs quand l'activité le nécessite ;
- Etablir des partenariats internes entre services municipaux ;
- Informer les parents sur les activités de l'accueil de loisirs et sur son fonctionnement
- Faire participer les parents à certaines actions du centre.
- Proposer des activités à un prix modeste pour que chacun puisse accéder aux loisirs. Il s'agit de faciliter l'accès aux actions éducatives ;
- Attirer de nouveaux adolescents.

Les objectifs cités ci-dessus sont assez nombreux et c'est la raison pour laquelle il est proposé de décliner le fonctionnement des vacances sous-forme de fiche-actions.

Moyens mis en œuvre :

- Tous les vendredis, et une semaine en période de vacances scolaires (selon calendrier en été)
- Un à deux animateurs présents
- Nous disposons d'un local commun avec le public 6-11 ans, situé à la Maison Bèque.
- Pour nous déplacer, nous utilisons un minibus 9 places et un autre véhicule communal.

Description du contenu :

Un programme d'activités est mis en place où les jeunes sont amenés à s'inscrire à l'avance. Il s'agit essentiellement de sorties. Exemples : géocaching (chasse au trésor avec GPS, pêche, sortie luge, canoë, sortie randonnée, cinéma, bowling, marché de Noël, fête des voisins,...).

Parfois, l'équipe d'animation reste sur place pour aller à la rencontre des jeunes sur les city stades, cuisiner ou faire une activité sportive à la salle *Pieds Nus*.

Des séjours et mini-séjours sont organisés.

Critères d'évaluation

- Nombre de jeunes inscrits
- Nombre de jeunes ayant découvert une activité
- Nombre de jeunes ayant découvert un site
- Nombre d'actions proposées par le service ou de participation à des manifestations locales.

Objectifs pédagogiques et structurels :

- Favoriser le lien social avec l'ensemble de la population ;
- Développer les actions de solidarité ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre ;
- Travailler en partenariat avec les services municipaux et le tissu associatif local ;
- Se faire connaître sur le territoire.

Moyen mis en œuvre :

- 1 animateur pour 12 adolescents
- Le matériel nécessaire va dépendre de l'activité
- Le lieu sera défini avec le partenaire
- L'activité peut se dérouler sur une journée ou une demi-journée.

Description du contenu :

En direction des enfants :

Des actions ponctuelles sont menées pour faire connaissance avec les enfants de l'accueil de loisirs 6- 12 ans (exemple : grand jeu fort boyard, aux vacances de février) permettant ainsi de créer une passerelle entre les adolescents et les enfants qui ont bientôt l'âge de venir à l'espace jeunes 11-17 ans.

En direction des Seniors :

Il s'agit de se rapprocher de l'EHPAD et de l'association du Furet pour partager une activité commune.

Exemples : atelier cuisine ou jeux de société.

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits
- Nombre de jeunes ayant envie de renouveler l'expérience
- Le partenaire souhaite renouveler l'expérience

Fiche-action 2

Projets intercommunaux

Objectifs pédagogiques et structurels :

- Rencontrer d'autres structures adolescentes du secteur ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre, et dans la découverte d'activités nouvelles ;
- Améliorer la visibilité de la structure.

Moyens mis en œuvre :

- Humains : Un à deux animateurs pour 7 à 12 jeunes/ structure. Intervenant extérieur si l'activité le nécessite (Accompagnateur Moyenne Montagne, dessinateur manga, graf',...)
- Matériel : matériel pédagogique
- Le lieu de l'activité est défini avec les autres communes, mais il s'agit de découvrir un environnement proche.
- Période : vacances scolaires ou vendredis en soirée

Description de l'action :

Mise en relation des structures intercommunales sur la Vallée du Grésivaudan pour la mise en place d'une activité ponctuelle, et éventuellement, dans un second temps, la mise en place d'un projet commun.

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits
- Nombre de jeunes ayant envie de renouveler l'expérience
- Nombre de communes participantes
- Nombre de communes ayant envie de renouveler l'expérience
- Nombre de jeunes ayant découvert un site
- Nombre de jeunes ayant fait des connaissances
- Nombre de jeunes ayant découvert une activité

Aux vacances scolaires

Fiche-action 3

Les chantiers éducatifs

Objectifs pédagogiques et structurels:

- Développer l'apprentissage par le mérite ;
- Développer les actions de solidarité ;
- Unir le groupe autour d'un projet commun ;
- Créer du lien avec les différents services municipaux et notamment les services techniques.

Moyens mis en œuvre :

- 1 animateur pour 8 jeunes ;
- Soutien du service technique de la Ville pour certaines tâches (préparation d'un mur avant peinture : enduit,);
- Le matériel est fourni par les services techniques et parfois par l'accueil de loisirs ;
- Durée du chantier : 2 à 4 jours (4 à 5 heures effectives/jour) ;
- Lieu du chantier à définir avec les services techniques.
-

Description du contenu :

Les chantiers consistent souvent à repeindre un mur, une main courante ce qui nous amène à proposer une autre activité en parallèle (jeux de société, ou autre) pendant le temps de séchage. Un chantier permet aussi d'entretenir un lien avec les services techniques de la commune.

Les travaux durent environ 2 à 4 jours et donnent la possibilité aux jeunes d'avoir une réduction sur un camp ou de leur offrir une sortie de « consommation » (bowling, canoë, aquaparc ...).

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits ;
- La tâche a été effectuée correctement ;
- Les jeunes ont été assidus ;
- Nombre de jeunes ayant envie de renouveler l'expérience.

Aux vacances scolaires

Fiche-action 4 :

Les séjours et mini séjours itinérants ou en étoile

Pédestre, cycliste, en raquettes ou en ski de fond

Objectifs pédagogiques :

- Faire vivre aux jeunes une aventure humaine
- Créer de la solidarité entre les jeunes
- Faire découvrir aux jeunes la richesse du patrimoine naturel local et proposer de visiter d'autres régions
- Donner envie aux jeunes de pratiquer la randonnée pour observer de beaux panoramas
- S'occuper simplement (randonner, cuisiner, jouer aux cartes, se réchauffer près d'un feu)
- Valoriser les activités de dépassement de soi
- Apprendre la tolérance et le « vivre ensemble » (exemple : adapter sa vitesse de marche par rapport au niveau du groupe).

Moyens mis en œuvre :

- Humain : Au minimum 2 animateurs pour 7 à 12 jeunes. En fonction du choix de l'activité (randonnée vélo, ski, raquettes, à pied) et du site choisi, nous faisons appel à un prestataire extérieur qualifié
- Matériel : matériel de camping, matériel de réparation vélo.
- Lieux : découverte d'un massif ou d'une partie de la Région Rhône Alpes
- Période : un séjour de vacances de 4 à 7 jours

Description du contenu :

En phase de préparation, l'animateur va repérer chaque circuit permettant d'évaluer l'effort, de voir les endroits de repli en cas de pluie (abri,...) et d'évaluer les risques.

On vise également l'autonomie des jeunes à plusieurs niveaux :

- En phase de préparation avec le groupe, les adolescents tracent l'itinéraire et l'animateur définit un binôme par randonnée qui doit assurer la conduite du groupe (suivi sur la carte, gestion de l'effort, temps de pause,...).
- Lorsque l'animateur repère le circuit, on peut prendre des photos permettant au groupe d'être guidé et autonome. Cela s'organise sur des demi-journées (uniquement en randonnée pédestre).

Si nous optons pour un prestataire extérieur nous lui confions la gestion totale de l'itinéraire en demandant de faire participer les jeunes.

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits ;
- Nombre de filles et de garçons ;
- La mixité sociale ;
- Nombre de jeunes ayant découvert un site
- Nombre de jeunes « fiers de l'avoir fait ! »
- Le partage équitable des tâches collectives par le biais d'un planning effectué à l'avance.
- Repérer les situations de solidarité (portage d'un sac sur quelques centaines de mètres pour un jeune en difficulté, aide régulières aux tâches collectives, ...)

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'expression des jeunes dans le choix et l'élaboration des activités afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs ;
- Responsabiliser et unir les jeunes autour d'un projet commun ;
- Développer le management participatif auprès des enfants ;
- Apprendre à gérer un budget.

Moyens mis œuvre :

- Humain : 2 animateurs pour 12 jeunes et prestataires extérieurs qualifiés pour les activités spécifiques
- Matériel : matériel de camping et pédagogique, minibus, ordinateur et téléphone portable (pour la préparation).

Organisation spatio-temporelle :

- Lieu : défini par les jeunes

Période : 5 jours, pendant les vacances d'été

Description du contenu :

Phase de préparation

Durant l'année, les jeunes sont invités à s'organiser pour monter leur séjour de vacances : définir le lieu de leur séjour, l'hébergement et les activités en fonction d'un budget défini.

Les jeunes se réunissent sur un créneau de l'Espace Jeunes dans lequel ils disposent d'un ordinateur afin de faire des recherches et envoyer des mails. La plupart d'entre eux contactent également des prestataires par téléphone.

D'autres séances de préparation ont lieu pour se répartir les tâches quotidiennes du camp et définir le menu.

Le séjour :

Il est programmé des activités de détente et des activités permettant la découverte du Milieu (rafting, canoe, randonnée, VTT)...

Bilan et rangement : une demi-journée et prévue pour le rangement du matériel et faire le point sur le séjour.

Critères d'évaluation :

- Nombre d'inscrits
- Nombre de jeunes ayant participé à la préparation
- Le budget est respecté
- Nombre de jeunes ayant apprécié le séjour

Fiche-action 6 :
Impliquer les familles

Objectifs structurels :

- Créer du lien avec les parents
- Faire participer les parents à la vie du secteur jeunes
- Solliciter l'avis des parents sur le fonctionnement du centre
- Informer les parents
- Faire connaître la structure et les animateurs

Moyens mis en œuvre :

- Humains : 1 à 2 animateurs
- Matériel : ordinateur et vidéoprojecteur (rétrospective photos), matériel de cuisine (master chef)
- Lieu : variable en fonction de l'activité

Description du contenu :

- En janvier : galette des rois.
- Fin août : rétrospective photos de l'année écoulée et repas canadien

On pourrait imaginer d'envisager d'autres actions : mise en place d'un master chef où les parents sont invités à déguster les plats confectionnés par les adolescents.

Critères d'évaluation :

- Nombre de parents à chaque événement ; fête des voisins, sortie famille, balade en famille avec une nuit en refuge.
- Nombre d'actions réalisées.

Fonctionnement pendant les vacances scolaires

Créneaux horaires	Déroulement de la journée
14h00 - 14h15	Accueil des adolescents/Appel
14h15 – 17h	Activité
17h – 18h	Goûter et temps libre (jeux de société, babyfoot, tennis de table)

Il s'agit du fonctionnement de base. En fonction du programme, le déroulement de la journée peut être modifié.

Fonctionnement sur les vendredis

18h30-18h45	Accueil des adolescents/Appel
18h45 - 19h30	Repas
19h30 - 21h30	Activité
21h30-22h	Temps libre et dépose des adolescents à leur domicile si l'activité termine plus tard

Caractéristiques des locaux et espaces utilisés :

Un projet de rénovation du cœur de village est en cours de réalisation ; projet dans lequel est prévu de nouveaux locaux pour l'Espace Jeunes. Durant les travaux, un local temporaire a été attribué à l'accueil de loisirs. Il s'agit d'une salle située à la Maison Bèque d'une superficie pouvant accueillir 45 personnes. Cette salle est partagée avec l'accueil de loisirs 6-11 ans.

Durant la durée des travaux, le bureau du responsable de l'accueil de loisirs est situé en Mairie.

Le responsable dispose d'un ordinateur doté des logiciels Windows (Word, Excel, PowerPoint), d'une imprimante, d'un accès à Internet et d'une messagerie électronique. Un téléphone portable est mis à disposition.

Actuellement, l'Espace Jeunes est composé d'une salle principale en rez de chaussée (possibilité d'élargissement avec une seconde salle juxtaposée). Cette salle principale est dotée d'un babyfoot et d'un coin lecture. L'équipe d'animation dispose également d'un « espace cuisine » composé d'un évier, d'un espace de rangement, d'un réfrigérateur, d'un micro-ondes et d'un four. Un camping gaz est également utilisé pour des ateliers culinaires. Son utilisation est privilégiée à l'extérieur de la structure. Nous disposons de deux sanitaires et deux lavabos (dont un, dans les toilettes). Pour information, les locaux semblent adaptés pour accueillir un enfant en fauteuil roulant.

L'équipe d'animation dispose également de matériel pédagogique pour développer différentes activités manuelles et sportives ou de bricolage. Des jeux de société sont régulièrement loués à la ludothèque de Pontcharra.

Par ailleurs, la collectivité attribue un budget permettant l'acquisition de matériel ou le renouvellement de celui-ci.

L'Espace Jeunes est également équipé pour le camping.

Le service dispose également d'un minibus. Complété avec un autre véhicule municipal ou une location, cela permet de faciliter la découverte du Territoire. Cet outil participe grandement à la qualité du service.

L'équipe d'animation :

Elle est composée d'un directeur, Julien Albertoli, titulaire d'un BPJEPS *Loisirs Tous Publics*, employé à temps complet ; et d'une animatrice, Julie Sourisseau, non diplômée, (mais formation BAFA envisagée à l'automne 2020).

L'équipe est renforcée à certaines périodes de vacances scolaires par un ou deux agents. Lénaïc travaille à la fois sur le temps extrascolaire et le temps périscolaire.

L'équipe permanente se réunit une heure toutes les 2 semaines pour aborder les questions liées à l'organisation du service.

Dans toutes nos actions, nous n'imposons pas aux jeunes de participer aux activités. Les adolescents viennent à l'Espace Jeunes lorsque l'activité les intéresse.

Seulement, un jeune inscrit sur un projet d'activités (ex : chantier éducatif) doit être présent sur l'ensemble de l'action.

Nous définissons 3 niveaux d'implication :

1^{er} stade : donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer et ainsi émettre leurs souhaits. Pour cela, nous avons opté sur la discussion du fait de la capacité d'accueil du centre plutôt que de le faire de façon interposée par la mise en place d'une boîte à idées.

2^{ème} stade : impliquer les jeunes dans l'organisation d'une « grande sortie » et dans la communication. Ainsi, les jeunes pourront participer à la réalisation d'une plaquette ou d'une affiche et à leur diffusion. Ils passeront des appels téléphoniques et rédigeront des courriers de réservation pour les sorties.

3^{ème} stade : monter un projet de A à Z

Les adolescents seront également impliqués dans l'entretien des locaux qu'il s'agisse des tâches ménagères, du matériel (minibus) ou de l'aménagement du centre (l'idée étant qu'il s'approprie ce lieu comme étant le leur). Concernant les tâches ménagères, les jeunes doivent nettoyer les deux salles d'activités afin d'évoluer dans des locaux propres. Il s'agit donc de responsabiliser les adolescents sur leur propre « espace de vie » dans le but qu'ils réinvestissent cette responsabilité dans leur vie personnelle.

Une permanence est proposée aux familles, tous les mardis, de 16h30 à 18h30 et les vendredis, de 16h30 et 17h30.

Etape 1 : la constitution du dossier administratif :

- **L'inscription du mineur doit s'effectuer avec le consentement du responsable légal** ce qui implique que nous demandons à ce dernier de venir à l'Espace Jeunes. Cela permet également aux parents de voir dans quel cadre leur enfant évolue et pour l'équipe d'animation, de faire connaissance avec les parents. Si nous ne parvenons pas à voir les parents, l'équipe d'animation doit mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires pour établir un contact avec eux (déplacement à domicile, téléphone).

Lors de l'inscription, nous demandons aux parents de remplir un dossier qui comprend :

- Fiche de renseignements dont différentes autorisations : autorisation pour quitter l'Espace Jeunes sans être accompagné, autorisation de droit à l'image, autorisation pour les soins d'urgence ;
- Règlement de fonctionnement ;
- Fiche sanitaire ;
- Un exemplaire de l'assurance extrascolaire ;
- Copie du carnet de santé (pages de vaccination) ;
- Attestation CAF pour le coefficient familial.

Etape 2 : l'inscription aux activités

a) L'envoi

Un programme d'activités et une fiche de pré-inscription sont transmis aux familles pour chaque période de vacances scolaires, incluant également le programme des vendredis suivants, entre 2 périodes de vacances scolaires. Exemple : le programme de l'automne sera accompagné des vendredis de novembre et décembre.

Le programme est transmis par messagerie électronique aux familles 8 à 12 jours, avant le début des vacances, sauf l'été où il est diffusé 3-4 semaines en amont des vacances.

b) L'inscription

Les inscriptions peuvent se faire toute l'année mais il est recommandé aux familles d'être réactives à partir de l'envoi du programme d'animation. Le besoin des familles peut être transmis au moment des permanences ou par retour de mail.

Le paiement peut s'effectuer par chèque, espèces ou chèque-vacances, au moment de l'inscription de l'enfant ou avant le 1er jour d'inscription.

La tarification est établie en fonction du quotient familial selon 8 tranches. Les familles habitant à l'extérieur de Barraux peuvent inscrire leur(s) enfant(s) à un tarif majoré. Le tarif est établi également en fonction du lieu de l'activité : sur place ou à l'extérieur. Si l'équipe d'animation fait appel à un intervenant extérieur sur place, le tarif « sortie extérieure » sera appliqué.

- Le site internet de la Ville

Il s'agit de publier les actualités du SAJ, notamment le programme d'activités mais aussi de mettre à jour la rubrique de présentation. Dans la rubrique de présentation, nous pouvons également mettre en ligne les documents d'inscription : fiche de renseignements et règlement intérieur.

- Utilisation du compte Facebook

Pour le moment le compte n'est pas actualisé. Cela doit faire partie d'un objectif pour l'année suivante, en prenant en compte les nouvelles dispositions relatives au Droit à l'Image.

- Utilisation du SMS

Pour informer d'un changement, rappeler un RDV ou prévenir de l'horaire de retour d'une activité.

ANNEXES

LE REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

LE ROLE DE L'ANIMATEUR

TARIFICATION

J'ai établi cette fiche à partir du document *dossier stage pratique BAFA (été 2009)*

Dans ta relation avec les jeunes

- Tu dois être à l'écoute des jeunes et établir un lien de confiance entre toi et le jeune (sans être son pote).
- Tu respectes les jeunes en tant qu'individu à part entière.
- Tu es garant de la sécurité physique et affective des jeunes.
- Tu dois être capable de donner les soins basiques en cas de « petits bobos »

Dans ta relation avec les parents :

- Tu dois discuter avec les parents dès qu'une occasion se présente.
- Tu dois être capable de renseigner les parents ou les orienter vers les personnes concernées.
- Tu dois être présent aux moments de l'accueil et du départ.

Dans ta relation avec tes collègues :

- Tu dois respecter ton collègue.
- Tu dois respecter le travail de l'autre.
- Tu dois être un soutien (si un membre de l'équipe a une question ou s'il a besoin d'aide)
- Tu dois participer aux réunions de préparation et être présents sur les manifestations du centre le plus possible.

Dans les animations

- Tu dois être force de proposition et t'adapter quand une activité ne fonctionne pas.
- Tu gères complètement ton activité, de la préparation au rangement.
- Dans ton activité, tu dois impliquer les jeunes au maximum.

L'équipe d'animation doit être capable de se remettre en question et d'avoir un positionnement sur son action.